



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET RÉPUBLIQUE DU CONGO : DES LIENS À CONSOLIDER

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Afrique centrale en République démocratique du Congo et en République du Congo

14 au 20 avril 2019

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique centrale du Sénat s'est rendue en République démocratique du Congo à Kinshasa, du 14 au 16 avril, puis en République du Congo à Brazzaville, du 16 au 18 avril, et à Pointe-Noire, du 18 au 20 avril. Elle était composée de MM. Christophe-André Frassa, président, et de Jean-Marie Bockel, président délégué.

I. République démocratique du Congo : un pays en transition dont il conviendrait de se rapprocher

A – La première alternance pacifique du pays

En janvier dernier, M. Félix Tshisekedi a été proclamé président de la République, succédant ainsi à M. Joseph Kabila, qui exerçait les fonctions de chef de l'Etat depuis 2001. Les élections présidentielles, qui se sont déroulées à la fin de l'année 2018, ont permis au peuple congolais d'exprimer, avec détermination et dans le calme, son désir d'alternance.

La République démocratique du Congo (RDC) connaît donc actuellement la première alternance pacifique de son histoire. Le nouveau président, qui se présentait sous les couleurs de l'Union pour la Démocratie et le Progrès social (UDPS), parti historique d'opposition fondé par son père et dans le cadre de la coalition Cap pour le changement (CACH), a d'ailleurs effectué certains actes forts dans le sens d'un apaisement, tel que la libération de prisonniers politiques.

Le Front commun pour le Congo (FCC), coalition dont le président Kabila – devenu sénateur à vie au titre de ses anciennes

fonctions de président de la République – est l'autorité morale, reste majoritaire à l'Assemblée nationale, au Sénat et dans les provinces.

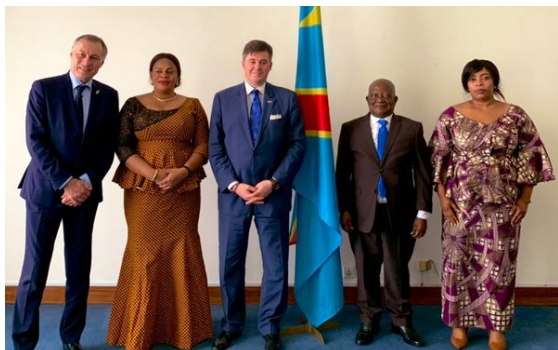
Le nouveau Gouvernement, dont la composition doit être validée par l'Assemblée nationale, n'avait cependant pas encore été constitué lors de la visite de la délégation.

La délégation a pu mesurer les enjeux de cette alternance à travers l'ensemble des entretiens qu'elle a pu avoir avec les autorités congolaises. Elle a ainsi rencontré des conseillers du nouveau président et des membres du parti présidentiel, des ministres en exercice ou d'anciens ministres et une candidate à l'élection présidentielle de 2018.

Bien que les organes des deux assemblées parlementaires n'aient pas encore été constitués lors du déplacement, la délégation a rencontré les membres des bureaux provisoires de l'Assemblée nationale et du Sénat, dont la mission était, entre autres, d'élaborer les règlements intérieurs et de valider les mandats des candidats élus. Ces entretiens ont permis au groupe d'amitié de mieux connaître le fonctionnement du parlement congolais et d'appréhender les nouveaux équilibres à trouver en son sein. Soulignant l'importance d'un approfondissement de la coopération interparlementaire entre nos deux pays, la délégation a suggéré la constitution de groupes d'amitié dans chacune des deux chambres du Parlement congolais.

Lors d'un entretien avec des députés représentant l'opposition, la constitution du bureau de l'Assemblée nationale a également été évoquée comme un « test » important pour juger de l'ampleur du renouvellement.

Par ailleurs, une rencontre avec de jeunes députés primo-élus a permis d'aborder le système électoral en RDC et le déroulement de la campagne, qui voyait s'opposer plusieurs dizaines de candidats pour un siège.



Rencontre avec M. Léon Mamboleo, président du Bureau provisoire du Sénat et Mmes Marie-Josée Kamitatu et Victorine Luese, membres du Bureau

Auprès de ses différents interlocuteurs, la délégation a émis le souhait que la RDC avance vers une consolidation de sa démocratie, par un dialogue permanent entre l'ensemble des acteurs du pays.

B – Une présence française à conforter

Géant de la région, la RDC s'étend sur près de 2,3 millions de km² (soit 3,6 fois la France). Elle constitue le plus grand pays francophone du monde, avec une population estimée à 90 millions d'habitants. Elle bénéficie d'importantes ressources naturelles en minerais rares et précieux (cuivre, cobalt, zinc, diamants...), d'une croissance forte (4,4 % en 2018) et d'un endettement public faible (18 % du PIB). Cependant, son indice de développement humain ne reflète pas ce grand potentiel (176^e rang mondial sur 187) tandis que le poids de l'économie informelle est encore important et que certaines régions du pays, qui demeurent le théâtre de graves affrontements entre groupes armés, font face à une nouvelle épidémie d'Ebola.

La délégation a souhaité que la RDC renouvelle son partenariat avec la France, notre langue commune devant être un levier pour l'accompagner sur la voie de l'émergence, tant au niveau politique qu'économique.

S'agissant de l'économie, une rencontre avec des représentants d'entreprises a permis de faire le point sur le climat des affaires et de constater l'insuffisante présence des entreprises françaises (seule une trentaine d'entre elles seraient actives sur place, la France n'étant que le 5^e fournisseur du pays, avec seulement 3 % de parts de marché) ainsi que le poids substantiel de la Chine dans l'économie, en particulier sur le secteur minier.

La délégation a également tenu à rencontrer les représentants de la communauté française pour évoquer les projets emblématiques de notre présence dans le pays.

Elle a ainsi visité le lycée français René Descartes, doté du seul gymnase homologué de la ville, et l'Institut français de Kinshasa. Les personnes rencontrées ont notamment fait état du problème d'attractivité de Kinshasa, qui s'explique principalement par les craintes infondées sur le pays et la ville.

La délégation s'est également rendue au centre hospitalier mère-enfant de Monkole, hôpital de pointe (qui héberge également un Institut supérieur en sciences infirmières), dont la construction a été en grande partie soutenue par l'Agence française de développement (AFD).



Visite du centre hospitalier de Monkole, en présence du directeur de l'AFD, M. Didier Grébert

II. République du Congo : une relation bilatérale toujours vive

A – La signature récente de trois feuilles de route structurantes en matière de santé, d'environnement et de formation

En marge du sommet de la francophonie à Erevan, en octobre 2018, les présidents Emmanuel Macron et Denis Sassou Nguesso ont retenu trois secteurs prioritaires de coopération – santé, environnement-climat, enseignement supérieur-recherche – avec des feuilles de route signées en mars et avril derniers pour les années 2019-2021.

Plusieurs rencontres ont été l'occasion, pour les sénateurs, de saluer l'adoption de ces feuilles de route et d'évoquer les conditions de leur mise en œuvre, notamment avec les ministres concernés.

La délégation a également été reçue en audience par le chef de l'Etat, M. Denis Sassou Nguesso, en présence de l'Ambassadeur de France, M. Bertrand Cochery. Au-delà de l'engagement de la République du Congo dans la résolution des crises en Afrique (en République

centrafricaine, dans la région des Grands Lacs ou en Lybie), cet entretien a permis d'aborder de nombreux sujets. C'est en particulier le cas des enjeux environnementaux, notamment du Bassin du Congo. Le pays est couvert à 65 % par la forêt et dispose d'un réseau hydrique exceptionnel en Afrique. Il a donc fait de la gestion durable des ressources naturelles en forêt et en eau l'un des axes prioritaires de ses politiques étrangère et intérieure, engagement pour lequel il reçoit l'appui de la France, notamment dans le cadre de la nouvelle feuille de route « environnement-climat ». Il préside ainsi la commission du Bassin du Congo créée en marge des travaux de la COP 22 à Marrakech en 2016, dans le cadre de laquelle il a lancé l'initiative du Fonds bleu pour le Bassin, et a signé en 2018 la Déclaration de Brazzaville pour une gestion durable des tourbières tropicales avec la République démocratique du Congo et l'Indonésie.



Audience par M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo

La situation économique du pays a également été abordée. Celle-ci s'est particulièrement dégradée depuis 2014, donnant lieu à une très forte augmentation de la dette publique (120 % du PIB en 2017), détenue en grande partie par la Chine et par des traders pétroliers. Interrogé sur ce point par la délégation, le président de la République a confirmé l'avancée des négociations avec la Chine, de nature à permettre un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), ce dont la presse s'est depuis fait l'écho. La conclusion d'un tel accord pourrait accompagner le retour de la croissance constaté en 2018 (+1 % après deux années de récession qui affectent encore le secteur pétrolier).

B – Des liens d'amitié solides entre les Chambres hautes de nos deux pays

Le groupe d'amitié avait déjà rencontré le président du Sénat congolais lors de sa venue à Paris en septembre 2018. À Brazzaville, M. Pierre Ngolo a accordé à la délégation une

audience en présence de nombreux hauts représentants de la Haute assemblée congolaise. À l'occasion de cette rencontre, plusieurs dossiers de la relation bilatérale ont également été évoqués. S'agissant de la situation économique et de la conclusion d'un accord avec le FMI, le président Ngolo a fait valoir que les travaux de contrôle du Sénat congolais attestent des efforts de son pays sur ce dossier.



Audience par M. Pierre Ngolo, président du Sénat et des membres du Bureau, en présence de Son Exc. M. B. Cochery, ambassadeur de France

La délégation a également rencontré ses homologues du groupe d'amitié Congo-France, présidé par le Sénateur Daniel Abibi, lors d'une séance de travail au cours de laquelle ont été posées les bases d'une coopération renouvelée, les deux délégations s'accordant pour se positionner comme compléments utiles aux actions conduites par leurs assemblées respectives dans le cadre de la diplomatie parlementaire.

C – Une présence française substantielle

Le Congo et la France entretiennent des liens historiques privilégiés, comme en atteste le square de Gaulle à Brazzaville : la délégation s'y est rendue à l'occasion d'une cérémonie de dépôt de gerbe au pied du buste du Général, en présence du chef d'état-major des armées de la République du Congo.

Ces liens se traduisent dans l'intensité des relations économiques entre les deux pays. Depuis 2017, le Congo est le 3^e pays avec lequel la France entretient les liens économiques les plus denses au sein de la zone relevant du groupe d'amitié, après le Cameroun et le Gabon (il était le 1^{er} en 2015). Après la Chine, la France était ainsi le 2^e fournisseur du pays en 2016. Elle était également, en 2015, le 1^{er} investisseur étranger dans le pays et le 1^{er} pourvoyeur d'aide publique bilatérale.

Plus de 200 entreprises ayant des intérêts français sont présentes dans le pays, générant au moins 15 000 emplois indirects.

Nos relations s'incarnent également par une forte présence humaine sur place. La communauté française y est estimée à plus de 6 000 ressortissants, soit plus du double de celle présente sur l'autre rive du fleuve Congo.

La délégation a d'ailleurs participé à une table ronde à l'occasion du lancement de la branche congolaise de l'association France Alumni, dont l'objectif est d'approfondir les liens des Congolais ayant fait des études en France avec notre pays. La délégation a souligné l'importance des partenariats et de la mobilité universitaires dans le développement des relations bilatérales.

La délégation a pu visiter les établissements français d'enseignement sur place. À Brazzaville, la visite du Lycée Saint-Exupéry a notamment été l'occasion de faire le point sur son projet de modernisation et d'extension et sur les enjeux liés à son financement. À Pointe-Noire, elle a pu constater la remarquable rénovation des deux sites du collège-lycée et de l'école primaire Charlemagne.

Les deux jours passés à Pointe-Noire ont aussi été l'occasion pour la délégation de mesurer l'importance de la présence économique française dans le pays.

Elle a ainsi visité le port autonome de Pointe-Noire, qui était jusqu'à peu le seul port en eaux profondes de l'Afrique centrale et constitue un outil stratégique majeur pour le Congo en ce qu'il concentre l'ensemble du trafic en conteneurs de la région.

Cette visite s'est déroulée en présence du directeur de l'AFD sur place, qui est partenaire de l'établissement depuis une quinzaine d'années et apporte actuellement un soutien financier au « plan d'urgence » du port.

Le projet de l'AFD, en collaboration avec l'Union européenne, comprend un soutien à la construction de nouvelles infrastructures, un appui à la gestion durable des ressources halieutiques et à la gestion environnementale du port ainsi qu'un appui à l'amélioration de l'efficacité des procédures portuaires.



Visite du Port autonome de Pointe-Noire, en présence du directeur de l'AFD, M. Lionel Cafferini

La délégation a également visité le terminal pétrolier de Djeno (exploité par l'entreprise Total) qui regroupe, traite, stock et expédie près de 95 % de la production pétrolière du Congo issue des gisements exploités par Total, Perenco et ENI. Les gisements exploités par Total représentent aujourd'hui environ deux tiers de la production du pays.

Enfin, la délégation a pu s'entretenir avec des représentants du syndicat patronal UNICONGO, qui lui ont fait part d'une dégradation du climat des affaires dans le pays (contraintes administratives, mise en place de tarifs bien supérieurs à ceux pratiqués dans la sous-région sur la route nationale 1 ...) depuis la crise des matières premières, qui a entraîné un effondrement des recettes publiques de plus de la moitié entre 2014 et 2017. Le pays était d'ailleurs classé 180^e sur 190 dans le rapport *Doing Business* de 2019.

Composition de la délégation



M. Christophe-André FRASSA

Président du groupe d'amitié
Sénateur représentant les Français établis hors de France
(Les Républicains)



M. Jean-Marie BOCKEL

Président délégué du groupe d'amitié pour la
République du Congo
Sénateur du Haut-Rhin (UC)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_572.html